Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
SHFD

LA LETTRE DE L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE DU MINISTERE DE L'INTERIEUR

MISSION INTELLIGENCE ECONOMIQUE – SHFD

ÉDITO

A l'occasion de la diffusion de cette première *Lettre de l'intelligence économique du ministère de l'intérieur* pour l'année 2016, la Mission IE vous exprime ses meilleurs vœux.

Plusieurs évolutions majeures nous attendent pour cette année. Avec la publication du décret de création du Commissaire à l'information stratégique et à la sécurité économiques devraient être données les grandes orientations de la réforme de l'intelligence économique. Par ailleurs, notre dispositif territorial devra nécessairement s'adapter aux nouvelles structures administratives régionales.

Sur ce dernier point, nous souhaitons **vous solliciter pour connaître l'organisation du pilotage de la politique publique d'intelligence économique dans les 13 « nouvelles grandes régions ».** Certains d'entre vous nous ont déjà transmis leurs nouveaux dispositifs pour la gouvernance de l'IE. Nous remercions par avance les coordonnateurs qui ne l'auraient pas encore fait de nous communiquer les structures choisies localement.

Vos messages sont à transmettre à l'adresse :

shfd-ie@interieur.gouv.fr

Vous pouvez également transmettre tout type de questionnement ou d'information que vous souhaitez porter à la connaissance de la mission IE à cette même adresse.

Nous vous remercions pour vos travaux et votre implication et souhaitons une année 2016 aussi riche d'échanges que les précédentes.

REVUE DE PRESSE

« INDUSTRIE DU FUTUR ET PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ »

Afin de permettre une meilleure articulation avec la « nouvelle France industrielle (NFI) » et de prendre en compte les nouvelles compétences des régions en matière de développement économique, une réforme de la politique des pôles de compétitivité est prévue au premier semestre 2016.

Dans le communiqué du conseil des ministres du 4 janvier dernier intitulé « Industrie du futur et renouveau des pôles de compétitivité », Bercy rappelle que, depuis la mise en place de la politique des pôles en 2005, ces derniers sont devenus des acteurs majeurs dans l'accompagnement des entreprises. 1000 actions de formation et de développement de compétences ont été menées et 1600 projets collaboratifs de recherche représentants 6,8 milliards d'euros de RetD (cofinancement État, entreprises, collectivités) ont été conduits.

La réforme prévue devrait permettre une nouvelle impulsion favorisant les retombées économiques en s'adaptant aux évolutions industrielles et territoriales du pays.

POUR EN SAVOIR PLUS... http://www.gouvernement.fr/conseil-des-ministres/2016-01-04/l-industrie-du-futur-et-le-renouveau-des-poles-de-competitiv

L'AGENDA

Le mercredi 10 février, la mission IE du ministère de l'intérieur participera à une réunion organisée par le Délégué interministériel à l'intelligence économique. Présentation de la réforme de l'intelligence économique, elle aura également pour but d'exposer les conséquences en matière d'organisation territoriale.

À LA RENCONTRE DES ENTREPRISES

- Le Flash Ingérence n°20 de la DGSI est ce mois-ci consacré aux déplacements à l'étranger, qui représentent un risque de captation d'informations. Outil de sensibilisation, ce flash peut être communiqué à vos interlocuteurs du monde de l'entreprise.